



Agence pour l'Evaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# *European standards & guidelines* ESG, version 2015

Journée d'études AEQES du 8 mai 2015

**Caty DUYKAERTS, AEQES**



# ESG, historique

## 2003, conférence de Berlin

ENQA, EUA, EURASHE et ESIB : « *mettre au point une série de **références, de procédures et de lignes d'orientation** pour la garantie de la qualité qui fassent **l'objet d'un consensus**, d'explorer les moyens d'assurer un système adéquat d'examen par les pairs pour la garantie de la qualité et/ou pour les agences ou organismes chargés de l'accréditation [...] »*

## 2005, conférence de Bergen

adoption des ESG et, également, du cadre européen des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur

## 2011, publication des résultats du projet MAP-ESG



# ESG et le processus de révision (1)

## MAP-ESG [2011] constats positifs

- succès significatif du Processus de Bologne
- les ESG peuvent être appliqués dans divers contextes
- les ESG ont eu un impact sur le développement des procédures qualité aux niveaux institutionnels et nationaux
- les ESG ont eu un impact sur le travail et l'évaluation des agences qualité
- les ESG ont contribué à une compréhension partagée des concepts et pratiques de l'assurance qualité parmi toutes les parties prenantes



## ESG et le processus de révision (2)

### Cependant....

- il convient d'actualiser les ESG (nouvelles pratiques et tendances dans l'ES et en AQ)
- il existe une tension entre l'emploi des ESG comme outil de référence et comme outil de conformité (évaluation ENQA et inscription sur EQAR)
- développement des procédures internes (IQA) via les procédures externes (EQA), dommage! Cela pose la question de l'appropriation et de la responsabilisation
- terminologie peu claire

## ESG et le processus de révision (3)

Communiqué ministériel de  
Bucarest, avril 2012

*“We will revise the ESG to  
improve their **clarity**,  
**applicability** and **usefulness**,  
including their **scope**.”*

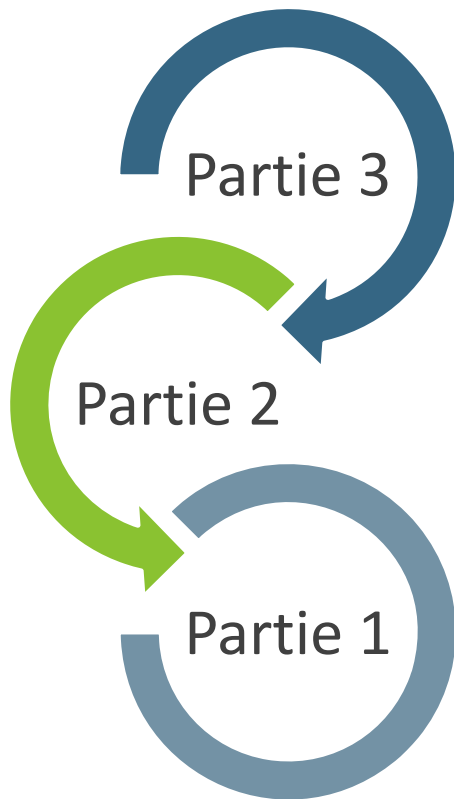


De novembre 2013 au  
printemps 2015 :

- 7 partenaires (vs 4 en 2005)
- vaste processus de consultation
- nombreux débats à travers toute l'Europe et tout type de parties prenantes

adoption prévue à  
Erevan (14/15 mai 2015)

# ESG v2.0, les mêmes principes



- 3 parties interconnectées  
partie 1 – références pour institutions d'ES (10)  
**partie 2** – « règles du jeu » (7)  
partie 3 – références pour les agences (7)
- ***standards & guidelines***
- double objectif : transparence et amélioration



# ESG v2.0, continuité et évolution

- Les **établissements** sont les **principaux responsables** de la qualité de l'ES  
AQ répond à la **diversité** de l'enseignement supérieur  
AQ soutient le développement d'une **culture qualité**  
AQ tient compte des **besoins** et des **attentes** des étudiants, de toutes les parties prenantes et de la société
- **avis conjoint** de toutes les organisations mandatées (7 vs 4)  
prennent en compte des changements récents de l'EEES et s'inscrivent dans une **perspective évolutive**  
les ESG seront **utilisables** par tout type d'établissements et de programmes, quelque soit leur mode de délivrance  
visent le développement de procédures qualité pour soutenir la **qualité de l'apprentissage et de l'enseignement**



# ESG, Partie 1 : assurance qualité interne des institutions

- 1.1 *Politique d'assurance qualité*
- 1.2 *Elaboration et approbation des programmes*
- 1.3 *Apprentissage, Enseignement et Evaluation centrés sur l'étudiant*
- 1.4 *Admission, progression, reconnaissance et certification*
- 1.5 *Personnel enseignant*
- 1.6 *Ressources pour l'apprentissage et accompagnement des étudiants*
- 1.7 *Gestion de l'information*
- 1.8 *Information du public*
- 1.9 *Suivi continu et évaluation périodique des programmes*
- 1.10 *Assurance qualité externe périodique*





# ESG, Partie 1

## 1.1 Politique d'assurance qualité

Les institutions disposent d'une politique d'AQ rendue publique et faisant **partie intégrante de leur pilotage stratégique**. Les parties prenantes internes développent et mettent en œuvre cette politique par le biais de structures et démarches appropriées, tout en impliquant les parties prenantes **externes**.

## 1.2 Élaboration et approbation des programmes

Les institutions disposent de processus d'élaboration et d'approbation de leurs programmes. Les programmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs définis, y compris aux **acquis d'apprentissage visés**. La qualification résultant d'un programme est clairement spécifiée et communiquée; elle **correspond au niveau adéquat du cadre national de qualifications pour l'ES**, et, par conséquent, au cadre des qualifications de l'EEES.

## 1.3 Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant

Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que **l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.**

## 1.4 Admission, progression, reconnaissance et certification

Les institutions appliquent de manière rigoureuse des **règles prédéfinies et publiées** couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est-à-dire l'admission, la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.

## 1.5 Personnel enseignant

Les institutions s'assurent des compétences de leurs enseignants. Elles mettent en œuvre des processus équitables et transparents pour le recrutement et le **développement professionnel des enseignants**.

## 1.6 Ressources pour l'apprentissage et accompagnement des étudiants

Les institutions disposent de **financements appropriés** pour les activités d'apprentissage et d'enseignement, et garantissent la mise à disposition de ressources pour l'apprentissage, adéquates et facilement accessibles, ainsi qu'un accompagnement des étudiants.

## 1.7 Gestion de l'information

Les institutions s'assurent de **collecter, d'analyser et d'utiliser des informations pertinentes** pour le pilotage efficace de leurs programmes et de leurs autres activités.

## 1.8 Information au public


Les institutions **publient** des informations à propos de leurs activités, y compris leurs programmes, dans une forme claire, précise, objective, actualisée et facile d'accès.

## 1.9 Suivi continu et évaluation périodique des programmes

Les institutions suivent et évaluent régulièrement leurs programmes afin de s'assurer qu'ils atteignent les objectifs qui leur sont assignés et qu'ils **répondent aux besoins des étudiants et de la société. Ces évaluations conduisent à une amélioration continue des programmes. Toute action planifiée ou entreprise est communiquée à toutes les parties concernées.**

## 1.10 Évaluation externe périodique

Les institutions engagent de manière périodique des processus d'assurance qualité externe conformes aux ESG.



# ESG, Partie 2 : assurance qualité externe

- 2.1 Prise en compte de l'assurance qualité interne*
- 2.2 Conception de méthodologies adéquates*
- 2.3 Mise en œuvre des démarches*
- 2.4 Evaluation par les pairs*
- 2.5 Critères déterminant les résultats*
- 2.6 Rapports*
- 2.7 Plaintes et recours*



# ESG, Partie 2

## 2.1 Prise en compte de l'AQ interne

L'AQ externe porte sur l'**efficacité** des processus d'AQ interne décrits dans la partie 1 des ESG.

## 2.2 Conception de méthodologies adéquates

L'AQ externe est définie et conçue de manière spécifique afin de garantir son **adéquation** à la réalisation des buts et objectifs visés, tout en respectant les réglementations en vigueur. Les parties prenantes sont impliquées dans sa conception et son amélioration continue.

## 2.3 Mise en œuvre des démarches

Les démarches d'assurance qualité externe sont fiables, utiles, prédéfinies, mises en œuvre de manière constante et cohérence et publiées. Elles incluent:

- une autoévaluation ou démarche équivalente ;
- une évaluation externe comprenant en principe une visite sur site ;
- un rapport résultant de l'évaluation externe ;
- un suivi cohérent.

## 2.4 Évaluation par les pairs

L'assurance qualité externe est menée par des groupes d'experts externes incluant un ou plusieurs étudiant(s).





# ESG, Partie 2

## 2.5 Critères déterminant les résultats

Tous les résultats ou jugements issus des démarches d'assurance qualité externe sont basés sur des critères explicites et publiés qui sont **appliqués** de manière constante et cohérente, que les démarches mènent à une décision officielle ou non.

## 2.6 Rapports

Les rapports rédigés par les experts sont publiés dans leur intégralité. Ils sont clairs et accessibles à la communauté académique, aux partenaires externes et aux autres personnes intéressées. Si l'agence prend des décisions officielles sur la base des rapports, ces décisions sont publiées conjointement avec les rapports correspondants.



# ESG, Partie 2

## 2.7 Plaintes et recours

Les procédures de plainte et **de recours** sont clairement définies dans la conception du processus d'assurance qualité externe, et communiquées aux institutions.



## ESG, Partie 3 : pour les agences d'assurance qualité

- 3.1 *Activités, politique et démarches d'assurance qualité*
- 3.2 *Statut officiel*
- 3.3 *Indépendance*
- 3.4 *Analyse thématique*
- 3.5 *Ressources*
- 3.6 *Assurance qualité interne et attitude professionnelle*
- 3.7 *Évaluation externe périodique des agences*

## **3.1 Activités, politique et démarches d'AQ**

Les agences engagent les activités d'AQ telles que décrites dans la partie 2 des ESG sur une base régulière . Elles ont des buts et objectifs clairs et explicites, intégrés à l'énoncé de leur mission qui est rendu public. Ces buts et objectifs se reflètent dans le travail quotidien de l'agence. Les agences garantissent l'implication des parties prenantes dans leur gouvernance et leur travail.

## **3.2 Statut officiel**

Les agences disposent d'une base légale et sont officiellement reconnues comme des agence d'assurance qualité par les autorités publiques compétentes.

## 3.3 Indépendance

Les agences sont indépendantes et agissent de manière autonome. Elles ont la **pleine responsabilité de leur fonctionnement** et des résultats de leurs activités, sans l'influence de tierces parties

## 3.4 Analyse thématique

Les agences publient régulièrement des rapports décrivant et analysant les résultats généraux issus de leurs activités d'AQ externe.

## 3.5 Ressources

Les agences disposent de ressources **adéquates et appropriées**, humaines et financières, pour mener à bien leurs activités.

### **3.6 AQ interne et attitude professionnelle**

Les agences disposent de processus d'AQ interne servant à définir, assurer et améliorer la qualité et l'intégrité de leurs activités.

### **3.7 Évaluation externe périodique des agences**

Les agences engagent une évaluation externe au moins tous les cinq ans afin de démontrer leur conformité aux ESG.



Merci pour votre attention  
[caty.duykaerts@aeqes.be](mailto:caty.duykaerts@aeqes.be)

